

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée  
**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses  
**Band:** 8 (2016)  
**Heft:** 4: Le coût de la fin de vie : repenser les modèles d'accompagnement de la vieillesse

**Artikel:** A l'avenir aussi, l'accompagnement des personnes âgées reposera sur le bénévolat : un devoir social plutôt qu'un sacrifice silencieux  
**Autor:** Tremp, Urs  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-813804>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

À l'avenir aussi, l'accompagnement des personnes âgées reposera sur le bénévolat

## Un devoir social plutôt qu'un sacrifice silencieux

Sans le travail bénévole, le système de santé serait financièrement insupportable. Et il en sera encore ainsi à l'avenir. Mais comment encourager ce bénévolat? Qui doit l'assumer? Pourrait-il être rémunéré de quelque façon? Il est temps que la société et le monde de la politique s'interrogent.

Urs Tremp

Il est question d'individus. Mais il est aussi question de chiffres. Et ces chiffres sont avancés au centime près: dès l'année prochaine, pour celui ou celle qui aura besoin, dans un home médicalisé du canton d'Argovie, de 90 minutes de soins par jour, la caisse maladie déboursera 45 francs et la commune 28 francs 40. Quant au résident, sa participation se montera à 21 francs 60. Du moins, c'est la répartition initialement décidée par le département de la santé du canton d'Argovie. Mais il n'est pas sûr qu'il en soit ainsi. Les communes protestent contre la part croissante des coûts qui leur incombe. La question de savoir qui doit assumer quelle part des coûts pour les soins et l'accompagnement des personnes âgées est un serpent de mer politique. Ce qu'on ne dit généralement pas, c'est que ces modèles ne fonctionnent que si une partie des prestations des soins et de l'accompagnement des personnes sont assumées par des bénévoles, qui n'apparaissent généralement pas dans les modèles de calcul ni dans les statistiques. Davantage de vieillards, moins de jeunes volontaires. Comme si cela allait de soi, on imagine que le nombre croissant de personnes âgées nécessitant des soins s'accompagne nécessairement d'un nombre tout aussi grandissant de bénévoles. L'évolution démographique indique pourtant le contraire: de

plus en plus de personnes âgées ont besoin d'assistance, mais de moins en moins jeunes sont là pour assumer un tel travail à titre bénévole. Dans le cadre du débat sur les coûts des soins, Renate Gautschy, présidente de l'assemblée argovienne des maires, a tenté de séduire la jeune génération, à titre préventif: «Le bénévolat est un travail gratifiant pour les deux parties. Il faut continuer à le développer.»

Mais comment? Si la stratégie des courts séjours en EMS doit effectivement s'imposer à long terme dans le domaine médico-social, il ne suffira pas de développer des prestations ambulatoires pour compenser. Encore faudra-t-il encourager la solidarité de voisinage et le travail bénévole. Mais peut-on obliger les gens à quelque chose qui repose sur une base volontaire? Et si oui, comment?

Aujourd'hui en Suisse, le travail dit de «care» non rémunéré (l'aide directe fournie à titre privé pour des enfants ou des adultes) représente plus de 80 milliards de francs. C'est dans l'ordre des choses que des parents prennent en charge leurs jeunes enfants. Mais de plus en plus d'adultes âgés entre 55 et 64 ans sont impliqués dans la prise en charge de personnes plus âgées: 17% des femmes et 9% des hommes de cette tranche d'âge assument ainsi bénévolement de telles tâches. Pour la plupart, il s'agit de prendre soin de leurs propres parents ou beaux-parents. Les fils et

**Les proches ne remplacent pas les professionnels, «mais ils peuvent aider».**

les filles ne remplacent certes pas les professionnels de santé, «mais ils peuvent aider», comme le souligne Markus Leser, responsable du Domaine spécialisé personnes âgées de Curaviva Suisse.

Ils aident aussi surtout pour que les coûts ne grimpent pas de façon incommensurable. Car, en effet, l'Office fédéral de la statistique estime le volume total du travail de soins et d'accompagnement fourni «par amour» à 665 millions d'heures (chiffre



Tiré de l'Album des jeunes filles de 1875: «Charlotte prend charitablement soin de Mademoiselle Kühnemann». Durant des générations, les soins bénévoles étaient un travail non rémunéré dévolu aux femmes.

Image: Keystone/ Interfoto/Bildarchiv Hansmann

2013). En comparaison, durant la même année, 853 millions d'heures rémunérées ont été travaillées dans les domaines de la santé et du social.

Prendre soin au quotidien de ses propres parents dans leur environnement familial est certes souvent difficile et prenant.

Cela ne devrait pas s'arranger dans le futur, et pas seulement à cause de l'évolution démographique. Aujourd'hui, de nombreux enfants n'habitent pas au même endroit que leurs parents, et parfois leur lieu de travail est encore ailleurs. Malgré toute leur bonne volonté, fournir de l'aide et des soins n'est

>>

souvent possible qu'au prix de sacrifices dans leur propre vie privée et professionnelle. Par ailleurs, le modèle de la famille avec un ou deux enfants va perdurer. Il y aura donc moins d'épaules au sein du cercle familial pour supporter la charge que peuvent faire peser des parents âgés et dépendants.

### Les offres de répit pour les proches aidants

À l'avenir, les soins et l'accompagnement de personnes âgées seront toujours tributaires de l'aide des proches mais également de plus en plus souvent de l'aide de bénévoles hors du cercle familial. Cet acte bénévole va nécessairement devoir sortir de l'ombre du sacrifice altruiste et de l'obligation familiale. En d'autres termes, l'aide bénévole consacrée aux soins et à l'accompagnement d'un parent âgé ne pourra plus, tôt ou tard, reposer principalement sur le devoir implicite des conjoints, des filles et des fils, mais doit sensément faire partie du paquet global de prise en charge, et elle doit si possible aussi être compensée d'une manière ou d'une autre. Quels modèles pourrait-on concrètement envisager et comment les tâches de prise en charge pourraient-elles se croiser et se compléter? Des solutions commencent à se dessiner, mais elles sont souvent contestées.

Dans le canton de Soleure, le parlement a décidé, dans sa session de novembre, d'octroyer une indemnité aux proches s'occupant de parents âgés ou atteints de démence, couvrant une partie des coûts inhérents à une structure de jour à laquelle ils pourraient recourir à certains moments. L'objectif est de soulager les proches aidants mais aussi d'économiser sur les coûts d'un placement de longue durée. Le bénévolat se mue en un système qui renforce le travail bénévole tout en épargnant des coûts. «L'entrée en EMS peut ainsi être retardée», affirmait le rapporteur de la commission de la santé durant les débats par-

lementaires. Et la responsable du groupe socialiste de relever que «les proches aidants travaillent souvent jusqu'à l'épuisement. Cette offre est pertinente pour eux comme pour les personnes âgées elles-mêmes».

### Une assurance pour l'avenir

Dans d'autres cantons, des tentatives voient le jour pour rémunérer le bénévolat sous forme d'un «avoir» qui permet au bénévole de bénéficier lui aussi de telles prestations le jour où il en aura besoin. Seulement voilà: ce système fonctionne quasiment comme un paiement avec un crédit à long terme. «Ce système change la culture du bénévolat. Les activités effectuées pour autrui sont formalisées. On colle un prix sur le travail bénévole:

je fournis quelque chose et je reçois une contrepartie. Cela ne correspond pas à la définition du travail bénévole», observe Käty Hofer, conseillère communale en charge de la santé et du social dans la commune zougoise de Hünenberg, en réponse à une telle proposition faite dans son canton. «De plus, il est difficile de dire aujourd'hui si la génération ac-

tuelle des bénévoles pourra encaisser son avoir dans vingt ou trente ans. Le système doit donc être maintenu sur une très longue période, et, selon les circonstances, avec l'argent public.»

En effet, s'il est question de travail bénévole à l'avenir, il faudrait définir précisément ce qu'il sous-entend. «L'être humain est aussi né pour mettre ses talents et ses compétences à disposition.» Ce sont Gabriela Schaller et Johannes Dörig, deux retraitées qui interviennent en qualité de bénévoles dans une structure de répit et de soins de fin de vie, qui l'affirment. Pour elles, cela signifie qu'elles veulent continuer à utiliser à bon escient et bénévolement toutes les expériences acquises tout au long de leur vie professionnelle de soignante, d'enseignante

## Quels modèles de bénévolat pourrait-on concrètement envisager?

## Le sens communautaire a besoin d'un climat social propice

La solidarité de voisinage et la participation sont contagieuses. C'est ce qu'a découvert le biologiste évolutionniste américain David Sloan Wilson. Il a conduit des recherches dans diverses grandes villes et constaté que la solidarité et l'entraide entre les individus étaient plus marquées dans certains quartiers que dans d'autres. Pourtant, la structure de la population n'était pas très différente d'une partie de la ville à l'autre. L'évolutionniste a observé que les personnes qui venaient de s'installer dans un quartier caractérisé par de bonnes relations de voisinage s'étaient adaptées à l'esprit du lieu et étaient devenues des voisins attentifs. À l'inverse, dans d'autres quartiers de la ville, personne ne voyait l'intérêt d'être attentif à son voisin et de lui prêter assistance si les autres ne le faisaient pas non plus.

Comment interpréter les découvertes de David Sloan Wilson? La solidarité, la disponibilité et le soutien mutuel peuvent exister là où règne un climat propice à cela et où certains montrent l'exemple. Là où le sens communautaire n'est pas vécu au quotidien, même les initiatives les plus louables sont vouées à l'échec.

Il suffit parfois de commencer de façon tout à fait informelle, d'aller à la rencontre de ses voisins, de s'enquérir de leur état de santé. Il faut manifester de l'attention, de l'intérêt et de la sollicitude. C'est ainsi qu'un climat de soutien mutuel, d'entraide et de solidarité peut se développer.

Les urbanistes plaident en faveur de l'habit intergénérationnel. Ça n'a de sens que pour autant que les habitants soient attentifs et prévenants les uns envers les autres. Dans un tel environnement, les personnes âgées peuvent bénéficier des petits services dont elles ont besoin et que leur rendent leurs voisins. L'entraide de voisinage doit faire partie du système social, si la société ne veut pas se voir complètement segmentée. Il y a des signes d'espoir. Il y a quatre, l'hebdomadaire allemand «Die Zeit» avait découvert une nouvelle forme de servabilité: «Il est apparemment faux de croire que les gens sont plus isolés dans les villes et indifférents vis-à-vis de leurs voisins. Il existe plutôt un nouveau sens du voisinage, un intérêt croissant pour les personnes vivant à côté.»

Ce qui fonctionne à Berlin, devrait donc aussi être possible chez nous.

et de collaboratrice du village d'enfants Pestalozzi. Elles effectuent ainsi bénévolement un travail d'accompagnement qui soulage les proches de personnes gravement malades, à bout de force, mais qui n'osent généralement pas demander de l'aide extérieure. «La prise en charge au sein de la famille peut être très épuisante. Si le fardeau repose sur plusieurs épaules, il s'allège. Dans les situations difficiles, personne ne devrait donc hésiter à recourir aux services de répit et aux soins de fin de vie qui ne coûtent rien. On ne devrait pas attendre que la souffrance devienne insupportable», affirme Gabriela Schaller.

### Une activité sans retentissement public

Le travail bénévole dans les soins et l'accompagnement est aujourd'hui encore une activité qui se déroule souvent dans la discrétion et sans retentissement public. Par conséquent, elle n'a pas de renommée et compte à peine comme expérience professionnelle lorsqu'on postule pour un nouvel emploi. Ce n'est donc pas uniquement le manque de temps mais aussi le peu d'attractivité qui retient les jeunes adultes à s'engager dans l'aide de voisinage et le bénévolat. «Celui qui affirme avoir amélioré son handicap au golf aura toujours davantage droit à l'admiration que celui qui visite des personnes démentes à l'hôpital», remarque le psychologue du travail et des organisations Theo Wehner, de l'École polytechnique fédérale (EPF) de Zurich. Mais il ne devrait pas en être ainsi. Il voit déjà arriver le temps d'une valorisation nouvelle du bénévolat: «Le désir de libre choix et d'une activité qui fait sens se renforce», affirmait-il il y a moins d'une année dans une interview accordée à la «Neue Zürcher Zeitung». Cependant, Theo Wehner évoque un phénomène sur lequel une étude de l'Université et EPF de Zurich avait déjà attiré l'attention l'année dernière: «Le bénévolat est un luxe.» Et Theo Wehner de développer: «Finalement, il faut pouvoir se permettre de travailler gratuitement, et seuls ceux qui gagnent suffisamment le peuvent.» Une femme qu'il avait interviewée à propos du bénévolat lui avait expliqué qu'elle ne voudrait plus faire ce travail s'il lui était payé. La raison invoquée: «Elle serait à nouveau dans un schéma de performance, devrait se comparer aux autres, continuer de se former et satisfaire à des exigences qui ne sont pas du tout importantes dans son activité de visiteuse. Elle continue certes de se former, mais d'une façon beaucoup plus libre que dans son emploi rémunéré. Elle n'a pas besoin de se demander si elle va encore faire ça durant dix ans ou si elle doit nourrir sa famille avec ça. Elle fait quelque chose qui lui correspond complètement.»

### Le bénévolat améliore l'estime de soi

Le bénévolat «est utile aux autres, mais il améliore aussi l'estime de soi et, par conséquent, sa propre qualité de vie», affirment les hommes et les femmes qui sont interrogés sur leur motivation à s'engager dans le travail bénévole. Que ces hommes et ces femmes soient statistiquement souvent de

jeunes retraités – et la tendance est en hausse – n'étonne donc pas. Pour la plupart, ces personnes sont encore en forme et n'ont généralement pas ou peu de soucis financiers. Elles sont le sentiment que le bénévolat les épanouit et qu'il est bénéfique pour la santé.

Ce n'est pas qu'une impression subjective, l'étude zurichoise l'a confirmé. «Ces personnes sont moins sujettes au stress, présentent moins de risques de burn-out et ont généralement un meilleur bien-être psychique et émotionnel», est-il écrit. Le directeur de l'étude, Romualdo Ramos, s'interroge toutefois sur l'éventualité que ce sont les personnes en meilleure santé qui s'engagent davantage dans le bénévolat. «L'ensemble des

travaux scientifiques indiquent un lien dans les deux directions, c'est-à-dire que les deux facteurs se renforcent mutuellement.»

Quoi qu'il en soit, ce sont justement les personnes qui pourraient profiter tout particulièrement de l'effet positif du bénévolat qui ne peuvent pas se permettre de travailler sans être rémunérées: les chômeurs, les migrants ou les personnes souffrant de problèmes psy-

chiques. «Il serait pourtant souhaitable de pouvoir impliquer davantage ces groupes minoritaires dans le travail bénévole», estime Romualdo Ramos.

### Ni simplement altruistes ou bien-pensants

Peut-être bien que le bénévolat ne jouit pas (encore) du prestige social qu'il mérite en réalité. Mais pour les personnes qui en font, le bénévolat a un impact social bien réel: elles font partie d'un groupe, on a besoins d'elles, elles sentent la reconnaissance chez les personnes directement concernées. En psychologie, cela s'appelle le «sentiment d'auto-efficacité». Le psychologue du travail et des organisations Theo Wehner a aussi observé que «les bénévoles ne sont pas simplement des altruistes ou des bien-pensants». Il n'irait pas jusqu'à les qualifier d'égoïstes mais «j'ai vu des gens pour lesquels il était très important de recevoir quelque chose en retour pour ce qu'ils faisaient».

Dans l'interview de la «Neue Zürcher Zeitung», il plaide pour que le potentiel des individus à faire du bénévolat soit mis à profit et préservé, parce que c'est quelque chose de complètement différent qu'un travail rémunéré. «On assisterait à un changement majeur si les entreprises disaient à leurs employés: le bénévolat est une ressource, veillez à ne pas rester assis à votre bureau huit heures par jour, semaine après semaine.» Et puis, il faudrait absolument éviter d'introduire dans le travail bénévole des procédures et des formes d'organisation similaires à celles que l'on connaît dans le travail rémunéré: «Une organisation a voulu conduire des entretiens d'évaluation avec ses bénévoles. Elle pensait bien faire, valoriser les gens. Mais ces gens ont refusé, disant: je ne suis pas un collaborateur. On peut se donner des feedbacks réciproques, mais je n'ai pas besoin d'un entretien d'évaluation, ça, je connais déjà dans mon métier. Cela montre combien les bénévoles ont besoin d'autonomie.» En d'autres termes, celui qui travaille bénévolement veut être accompagné et soutenu, mais pas dirigé ni régenté. Quels sont les modèles à trouver pour le bénévolat de demain? Il faut impérativement s'y atteler. ●

---

**L'être humain est aussi né pour mettre ses talents et ses compétences à disposition.»**

---